

# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DE KERLAZ

## DU MARDI 10 JUILLET 2020, 21 H 00

L'an deux mil vingt, le 10 juillet à 21 h 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de KERLAZ, dûment convoqué le 06 juillet s'est réuni en session ordinaire à la salle Ty An Dud sous la présidence de Marie-Thérèse HERNANDEZ, Maire.

Présents : 12

Marie-Thérèse HERNANDEZ, Philippe AUDURIER, Sylvie LELOUP, Isabelle OSOUF, Tanguy ABARNOU, Margot AUFFRET, Maurice BIGOT, Jacqueline BOZEC, Quentin DELCLOY, Olivier HERLEDANT, Pascal LACOURTE-BARBADAUX, Dominique STEPHAN

Absents : 03

Jérémie MOCQUART  
Anne-Marie KEROUREDAN pouvoirs à Marie Thérèse HERNANDEZ  
Laurent CELTON

Votants : 13

Secrétaire de séance : Jacqueline BOZEC

**Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 02 juin 2020 est adopté à l'unanimité.**

### Délibération 2020 - 25 :

#### Composition de la commission communale des impôts directs

**Rapporteur : Mithée HERNANDEZ**

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : Elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Cette commission est composée :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2000 habitants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée par le conseil municipal.

Il est proposé :

D'approuver la liste (cf annexe) suivante des personnes susceptibles d'être nommées commissaires titulaires ou suppléants pour constituer la Commission Communale des Impôts Directs

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable aux propositions ci-dessus.**

**Délibération 2020 - 26 :**

**Composition de la commission intercommunale des impôts directs**

**Rapporteur : Mithée HERNANDEZ**

Le 1 de l'article 1650 A du code général des impôts directs prévoit la création d'une commission intercommunale des impôts directs pour les établissements publics de coopération intercommunale.

Cette commission se substitue à la commission communale des impôts directs de chaque commune membre en ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels.

Douarnenez communauté doit produire à l'administration fiscale une liste de 40 noms, à partir de laquelle cette dernière déterminera 11 membres.

Il est proposé :

De désigner : - 2 commissaires titulaires : Jacqueline BOZEC, Margot AUFFRET

- 2 commissaires suppléants : Sylvie LELOUP , Maurice BIGOT

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable aux propositions ci-dessus.**

**Délibération 2020 - 27 :**

**Douarnenez Communauté : désignation d'un délégué à la commission voirie**

**Rapporteur : Mithée HERNANDEZ**

Délégué à la commission voirie : Maurice BIGOT

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable aux propositions ci-dessus.**

**Délibération 2020 – 28 :**

**Douarnenez Communauté : désignation d'un représentant au conseil d'exploitation de l'eau et de l'assainissement**

**Rapporteur : Mithée HERNANDEZ**

Représentant au conseil exploitation de l'eau et de l'assainissement : Pascal LACOURTE-BARBADAUX

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable aux propositions ci-dessus.**

**Délibération 2020 – 29 :**

**Initiation à la langue bretonne à l'école – Autorisation de signature de la convention pour l'année scolaire 2020 - 2021**

**Rapporteur : Mithée HERNANDEZ**

Depuis la délibération du conseil municipal en date du 15 novembre 2013, la commune de Kerlaz et le conseil départemental du Finistère sont partenaires pour le financement de l'initiation à la langue bretonne à l'école publique.

Actuellement, le nombre d'heures proposé aux élèves de l'école publique de Kerlaz est de deux heures hebdomadaires.

La nouvelle convention encadrant ce dispositif porte sur l'année scolaire 2020-2021, sur la base de deux heures hebdomadaires d'intervention.

Il est proposé :

D'autoriser Madame La Maire à signer cette nouvelle convention

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 11 votes pour, 1 vote contre et 1 abstention, émet un avis favorable aux propositions ci-dessus.**

Le secrétaire de séance,

Jacqueline BOZEC



La Maire

M.T HERNANDEZ

## ANNEXE

Civilité	Nom	Prénoms	Date naissance	Adresse	
1	Monsieur	GOYAT	Jean Luc	27/11/1958	21 lotissement de la Baie
2	Monsieur	BERNARD	Guy	20/12/1948	4 route de Douarnenez
3	Madame	LOZACHMEUR	Sylviane	28/04/1958	17 hameau de Kerdjouzet
4	Madame	LANCELOT	Chantal	16/01/1951	route du Caouet
5	Madame	BOZEC	Jacqueline	28/09/1952	10 rue de la Baie
6	Madame	MANUEL	Eliane	24/08/1955	Tal ar Hoat
7	Monsieur	ODOT	Dominique	22/06/1947	Kerléol
8	Madame	JACQUIN	Catherine	02/12/1945	15 lotissement de Kerlucia
9	Monsieur	STRULLU	Alain	14/04/1950	Kerdjouzet
10	Madame	GUENNEAU	Christine	19/09/1957	Avel Mor
11	Monsieur	KERVOALEN	Herve	02/08/1953	Porastel
12	Madame	ROUSSOT	Françoise	08/10/1960	Lanevry
13	Madame	BONIZEC	Jeannine	19/07/1957	Kermarc
14	Monsieur	EZANO	Michel	12/05/1957	10 lotissement de Loch Laé
15	Madame	ROGUEDA	Henriette	14/01/1949	16 Kerlucia
16	Monsieur	JOURDREN	Alain	01/09/1947	33 hameau de Kerdjouzet
17	Madame	TREANTON	Nadine	18/06/1959	9 lotissement de la Baie
18	Madame	FLOCHLAY	Annie	01/08/1954	Lotissement Loch Laé
19	Monsieur	LOUVARD	Alain	21/07/1952	14 rue Fontaine Saint Germain
20	Monsieur	NICOLAS	Jean-François	10/07/1946	25 Kerdjouzet
21	Monsieur	LE FOLL	Michel	05/02/1955	2 lotissement de Kéranna
22	Madame	TREUSSIER	Marie madeleine	05/03/1952	11 rue de la baie
23	Monsieur	RICHARD	Christian	09/02/1960	3 impasse Ar Gorre
24	Monsieur	ROUDAUT	Bernard	19/01/1951	Kermarc